COMPTE RENDU EPREUVE ROTOR D'ARGENT

(Hélicoptère de vol radiocommandé)

(à transmettre par le président du club du candidat au CRAM dont relève le club)

CANDIDAT NOM:		•••••	Prénom :			
Date de naissance :			N° de licence FFAM :			
Adresse :						
			e.mail :		@	
					•	
militure au ciu	uans iequel le cand	iluat est licencie) :				
N° affiliation d	lu club : _ _ _	I_I	N° du CRAM : 3	8 0 _ _		
NOM PRENON	M DU MONITEUR A	YANT FORME LE C	ANDIDAT (préciser sa d	ou ses qualification	s fédérales détenues) :	
EPREUVE (c	cf. page suivante)]				
Effectuée le :		à				
	_					
Vol extérieur		Vol d'intérie	ur 🗀			
1 ^{er} officiel	NOM:		Préno	m :		
Qualité (précise	er président de club, de	e CRAM, de CDAM, titu	laire DFFA, juge):			
•						
2 ^{ème} officiel	-					
Qualité (précise	er président de club, de	e CRAM, de CDAM, titu	laire DFFA, juge):			
	Signature:					
				1 ^{er} essai	2 ^{ème} essai	
Mise en route o	de l'hélicoptère					
Vol stationnaire						
Translation len	te patins hauteur de	es yeux				
Translation rap	oide					
Atterrissage da	ans la zone définie (l	Atterrissage dans la zone définie (hélicoptère intact)				
Respect de la zone de sécurité						
Respect de la	zone de sécurité	nelicoptere intact)				
•	zone de sécurité supérieur à 5 minute				_	
Temps de vol s		es				
Temps de vol s Mettre une croix	supérieur à 5 minute <i>lorsque la figure est ré</i>	es éalisée.	un essai non-concluant.			
Temps de vol s Mettre une croix	supérieur à 5 minute <i>lorsque la figure est ré</i>	es éalisée. émarrer et décoller et à	un essai non-concluant. 'e du président du (
Temps de vol s Mettre une croix	supérieur à 5 minute <i>lorsque la figure est ré</i>	es éalisée. émarrer et décoller et à				
Temps de vol s Mettre une croix	supérieur à 5 minute <i>lorsque la figure est ré</i>	es éalisée. émarrer et décoller et à				
Temps de vol s Mettre une croix	supérieur à 5 minute <i>lorsque la figure est ré</i>	es éalisée. émarrer et décoller et à				
Temps de vol s Mettre une croix Le candidat a dro	supérieur à 5 minute lorsque la figure est ré oit :à 3 minutes pour de	es éalisée. émarrer et décoller et à Date et signatur				
Temps de vol s Mettre une croix Le candidat a dro	supérieur à 5 minute lorsque la figure est ré oit :à 3 minutes pour de	es éalisée. émarrer et décoller et à Date et signatur	e du président du d	club :		
Temps de vol s Mettre une croix Le candidat a dre CADRE F (bulletin à tran	supérieur à 5 minute lorsque la figure est ré oit :à 3 minutes pour de	es éalisée. émarrer et décoller et à Date et signatur CRAM à la FFAM)	e du président du d			
Temps de vol s Mettre une croix Le candidat a dre CADRE F (bulletin à tran e réception co	supérieur à 5 minute lorsque la figure est ré oit :à 3 minutes pour de serve de la grand d	es éalisée. émarrer et décoller et à Date et signatur CRAM à la FFAM)	e du président du d	club :		
Temps de vol s Mettre une croix Le candidat a dre CADRE F (bulletin à tran	RESERVE AU (smpte rendu:	es éalisée. émarrer et décoller et à Date et signatur CRAM à la FFAM)	Date de réceptio	club :	ERVE FFAM	

INFORMATIONS

Dispositions relatives au rotor d'argent

L'épreuve pour un rotor d'argent peut être passée dans les deux années qui suivent celle de l'obtention du rotor de bronze et implique de disposer d'une licence cadet ou junior en cours de validité.

Le rotor d'argent peut être tenté plusieurs fois dans l'année jusqu'à son obtention.

L'obtention du rotor d'argent donne lieu à attribution au candidat d'un diplôme et d'un insigne.

Epreuve à effectuer pour le rotor d'argent (vol extérieur ou d'intérieur)

- Mise en route de l'hélicoptère.
- Vol stationnaire.
- Translation lente patins hauteur des yeux.
- Translation rapide.
- Atterrissage (hélicoptère intact) dans la zone définie par les officiels.

Le démarrage du moteur et le décollage doivent être effectués en moins de trois minutes.

Le temps de vol devra être supérieur à cinq minutes (du décollage au toucher des roues).

Le candidat a droit à un seul essai non-concluant.

Contrôle de l'épreuve : par deux officiels de deux clubs différents et dont un au moins doit être extérieur au club dans lequel se déroule ou qui organise l'épreuve. Peuvent être officiels :

- . les présidents de club, de CRAM ou de CDAM,
- . les titulaires du DFFA,
- . les juges membres du réseau de contrôle sportif d'aéromodélisme (RCSAM) d'un niveau de qualification agréé ou national,
- . les examinateurs QPDD habilités par les CRAM,

sous réserve de disposer d'une licence fédérale (encadrement ou pratiquant) en cours de validité.